



# **Hôpital de Timmins et du District**

## **Rapport annuel sur l'état d'avancement de l'accessibilité**

**2023**

février 2024

## **Objectif**

En 2013, l'hôpital a publié son *premier plan d'accessibilité pluriannuel* conformément à la loi sur *l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* (LAPHO) et au *règlement sur les normes d'accessibilité intégrées* (RNAI). Le plan pluriannuel est un plan quinquennal décrivant les mesures prises par HTD pour identifier, supprimer et prévenir les obstacles pour les personnes handicapées qui utilisent, travaillent ou visitent l'hôpital, y compris les patients, le personnel (y compris le personnel potentiel), les étudiants, les vendeurs, les visiteurs et les bénévoles.

L'objectif de ce rapport d'étape est de fournir une mise à jour sur l'avancement des exigences réglementaires et sur tout problème d'accessibilité identifié dans le plan d'accessibilité pluriannuel.

## **Rapport de conformité**

L'Hôpital de Timmins et du District a déposé son rapport de conformité en matière d'accessibilité auprès de la Direction de l'accessibilité du ministère du Développement économique, du Commerce et de l'Emploi en mai 2023.

## **Disponibilité du plan pluriannuel d'accessibilité et du rapport annuel sur l'état d'avancement de l'accessibilité**

*Le plan pluriannuel d'accessibilité et le rapport annuel sur l'état de l'accessibilité* sont disponibles sur le site web de l'hôpital :

[www.tadh.com/accessibility](http://www.tadh.com/accessibility)

Demande écrite par courrier :

a/s Coordonnateur des communications  
Hôpital de Timmins et du district  
700, avenue Ross Ross Est  
Timmins, ON P4N 8P2

Demande par courriel :

[accessibility@tadh.com](mailto:accessibility@tadh.com)

## **Description de l'hôpital de Timmins et du district**

L'Hôpital de Timmins et du district (HTD) est un hôpital de référence et d'enseignement de niveau C, entièrement agréé (par Agrément Canada), qui dessert les résidents de la ville de

Timmins et du district de Cochrane, ainsi que les régions avoisinantes des districts de Temiskaming, de Sudbury et d'Algoma. HTD a pour mission de fournir des services de soins de santé qui répondent aux besoins de la communauté et de la zone desservie. L'hôpital offre une gamme complète de services médicaux, chirurgicaux, de soins intensifs, de maternité, de soins aux nouveau-nés, de soins pédiatriques, de soins de longue durée et de santé mentale, ainsi que des services d'éducation à la santé et des services de district. HTD dispose de 187 lits dans l'ensemble de l'hôpital et de 38 lits dans notre établissement hors site de St. Mary's. Nous avons plus de 1 100 employés et environ 70 médecins. L'hôpital est un chef de file en matière de télécommunications et d'équipements de diagnostic de pointe, reliant les médecins et le personnel aux praticiens et spécialistes de tout le Canada.

### **L'engagement de l'hôpital en faveur de l'accessibilité**

L'Hôpital de Timmins et du District s'engage à traiter toutes les personnes d'une manière qui leur permette de conserver leur dignité et leur indépendance. Nous croyons à l'intégration et à l'égalité des chances. Nous nous engageons à répondre aux besoins des personnes handicapées en temps opportun. Nous y parviendrons en prévenant et en supprimant les obstacles à l'accessibilité et en respectant les exigences en matière d'accessibilité prévues par la Loi sur *l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*.

### **Conformité à la LAPHO**

- ✓ Former l'ensemble du personnel (employés et bénévoles) aux normes d'accessibilité
- ✓ Informer le personnel de HTD du programme d'accessibilité de l'hôpital (politiques)
- ✓ Informer le personnel de HTD et le grand public de la disponibilité d'aménagements pour les candidats à l'emploi handicapés.
- ✓ Informer les candidats à l'emploi, lorsqu'ils sont sélectionnés pour participer à un processus d'évaluation ou de sélection, que des aménagements sont disponibles.
- ✓ Fournir un logement approprié si un candidat en fait la demande
- ✓ Lors d'une offre d'emploi, informer les candidats retenus de la politique de l'hôpital en matière d'aménagements pour les employés handicapés.
- ✓ Fournir des informations individualisées sur les situations d'urgence sur le lieu de travail aux employés et aux bénévoles handicapés.
- ✓ Mettre à jour le « plan pluriannuel d'accessibilité » et préparer un rapport annuel sur l'état d'avancement des mesures prises pour mettre en œuvre le plan d'accessibilité.

### **Les points forts de 2023**

- Une inspection approfondie a été menée pour identifier les portes qui constituent des obstacles à l'accès des patients à nos services, et 33 obstacles potentiels ont été recensés. Par la suite, plusieurs portes ont été équipées de dispositifs d'ouverture automatique et des plans sont en cours pour en modifier d'autres.

- L'hôpital reste déterminé à fournir des aménagements aux personnes handicapées dans le cadre du processus de recrutement et pour les employés handicapés.
- Mise en place d'un iPad dédié aux patients sourds ou malentendants qui font appel à nos services. Cet iPad est utilisé pour des services d'interprétation par l'intermédiaire de la Société canadienne de l'ouïe (SCO), selon les besoins.
- Nous avons modernisé les toilettes de la promenade principale en y installant des barres d'accessibilité et des toilettes à hauteur d'homme, et nous les avons reconfigurées pour qu'elles soient plus accessibles aux fauteuils roulants. Des plans sont en cours pour abaisser les comptoirs et déplacer les distributeurs de savon et d'essuie-tout afin de mieux répondre aux besoins des personnes handicapées.
- Continuer à dispenser à l'ensemble du personnel une formation annuelle de remise à niveau sur l'accessibilité du service à la clientèle.
- L'examen des deux salles de bains principales du bâtiment médical a mis en évidence la nécessité de les réaménager pour les rendre plus accessibles aux personnes handicapées. Les modifications proposées comprennent l'installation d'un comptoir modifié, d'un dispositif d'ouverture automatique des portes et d'un interrupteur de verrouillage électrique
- Mise à jour des plans d'accès aux places assises dans les zones suivantes:
  - o Cafétéria
  - o S d'enregistrement de l'imagerie diagnostique
  - o Salle d'attente de la clinique des fractures
  - o Salle d'attente de l'endoscopie
  - o Salle d'attente de la clinique de santé mentale
  - o Salle d'attente de dialyse